



Département de l'Aveyron  
République française  
1 place Adrien-Rozier – CS 53531 - 12035 RODEZ Cédex 9  
Tel. 05 65 73 83 00 – [www.rodezagglo.fr](http://www.rodezagglo.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Membres du Conseil

En exercice : 50  
Présents : 34  
Conseillers ayant donné procuration : 8  
Conseillers excusés non représentés : 8

Votes Pour : 42  
Vote Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Rodez agglomération s'est réuni Salle du Conseil, 1 Place Adrien-Rozier à Rodez, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Christian TEYSSEDE, Président, Maire de Rodez, et dûment convoqué le 11 décembre 2019.

**Conseillers présents : 34**

Francis AZAM, Christian BARY, Martine BEZOMBES, Serge BORIES, Raymond BRALEY, Monique BULTEL-HERMENT, Geneviève CAMPREDON, Marie-Claude CARLIN, Florence CAYLA, Martine CENSI, Jean-Paul CHINCHOLLE, Arnaud COMBET, Jean-Michel COSSON, Maryline CROUZET, Michel DELPAL, Michel FALGUIERE, Francis FOURNIE, Michel GANTOU, Dominique GOMBERT, Anne-Christine HER, Serge JULIEN, Jean-Philippe KEROSLIAN, Christine LATAPIE, Sylvie LOPEZ, Jean-Luc PAULAT, Pascal PRINGAULT, Daniel RAYNAL, Patrice REY, Joëlle RIOM, Elisabeth ROMIGUIERE, Jean-Philippe SADOUL, Marie-Noëlle TAUZIN, Christian TEYSSEDE, Marlène URSULE.

**Conseillers ayant donné procuration : 8**

Pierre BESSIERE .....à Francis FOURNIE  
Monique BUERBA.....à Marie-Noëlle TAUZIN  
Jean-Louis CHAUZY.....à Jean-Michel COSSON  
Jacqueline CRANSAC .....à Martine BEZOMBES  
Christian DELHEURE .....à Jean-Paul CHINCHOLLE  
Gulistan DINCEL .....à Raymond BRALEY  
Patrick GAYRARD.....à Marlène URSULE  
Matthieu LEBRUN .....à Jean-Luc PAULAT

**Conseillers excusés non représentés : 8**

Abdelkader AMROUN, Nathalie AUGUY-PERIE, Brigitte BOCCAND, Yves CENSI, Laure COLIN, Pascal FUGIT, Maité LAUR, Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIE.

**Secrétaire de séance : Marlène URSULE**

\*\*\*\*\*

**191217-291-DL – SERVICE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS  
TARIFICATIONS 2020 DES PRESTATIONS DE COLLECTE DE DECHETS AUPRES DES PROFESSIONNELS**

**RAPPORTEUR : Daniel RAYNAL**

**1. PRESTATIONS DE COLLECTE AUPRES DES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA REDEVANCE SPECIALE**

Dans le cadre de ses missions, le Service Prévention et de Gestion des Déchets effectue des opérations de ramassage auprès des professionnels de Rodez agglomération, en même temps que la collecte des déchets des particuliers.

Conformément aux articles L2224-13 à 17 et L2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi de finances rectificative du 29 décembre 2015, les Collectivités, doivent instaurer une redevance spéciale pour la collecte et l'élimination des déchets issus des activités professionnelles collectés avec les déchets ménagers. Ces prestations sont soumises à facturation, afin que leurs coûts ne soient pas supportés par les ménages.

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2019**

Les prestations de collecte auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale, comportent la collecte des déchets et le traitement des déchets.

**Pour les prestations de collecte auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale, il est proposé pour 2020, les tarifs suivants :**

▪ **1.1 collecte des déchets d'activités :**

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2019</b>
collecte annuelle secteur C2	94.80 €/an	93.31 €/an
collecte annuelle secteur C3	132.72 €/an	130.63 €/an
collecte annuelle secteur C4	154.80 €/an	152.36 €/an
collecte annuelle secteur C5	172.54 €/an	169.82 €/an
collecte annuelle secteur C6	185.80 €/an	182.87 €/an

▪ **1.2 traitement des déchets d'activités :**

<b>PRESTATIONS DE TRAITEMENT DE DECHETS COLLECTES PAR CONTENEURS OU SACS DANS LE CADRE DE LA REDEVANCE SPECIALE</b>			
	<b>ordures ménagères assimilées</b>	<b>déchets recyclables assimilés en mélange</b>	<b>ordures ménagères assimilées broyées ou compactées</b>
bacs 240 litres	2.40 € par collecte	0.96 € par collecte	5.52 € par collecte
bacs 340 litres	3.40 € par collecte	1.36 € par collecte	7.82 € par collecte
bacs 360 litres	3.60 € par collecte	1.44 € par collecte	8.02 € par collecte
bacs 500 litres	5.00 € par collecte	2.00 € par collecte	11.50 € par collecte
bacs 660 litres	6.60 € par collecte	2.64 € par collecte	15.18 € par collecte
bacs 770 litres	7.70 € par collecte	3.08 € par collecte	17.71 € par collecte
sacs 30 litres	0.30 € par collecte	0.12 € par collecte	
sacs 50 litres	0.50 € par collecte	0.20 € par collecte	
sacs 100 litres	1.00 € par collecte	0.40 € par collecte	
déchets en vrac	0.010 € par litre	0.004 € par litre	

Il n'y a pas de modification des coûts de traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables en mélange par rapport aux tarifs de l'année 2019.

Le produit attendu de la redevance spéciale est de 486 000 €.

Les conteneurs et les colonnes dédiés exclusivement à des déchets recyclables en flux unique (carton, papiers ou verre) ne font pas l'objet d'une facturation.

**2. PRESTATIONS DE COLLECTE AUPRES DES PROFESSIONNELS PAR BENNES OU PAR COMPACTEURS**

Dans le cadre de ses missions, le Service Prévention et de Gestion des Déchets effectue des opérations de ramassage auprès des professionnels de Rodez agglomération, en dehors de la collecte des déchets des particuliers.

Les prestations de collecte auprès de professionnels, par bennes ou compacteurs, comportent la location du matériel de collecte (bennes), le transport de bennes ou de compacteurs pour la collecte des déchets et le traitement des déchets.

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2019**

Pour les prestations de collecte auprès des professionnels, par bennes ou compacteurs, il est proposé pour 2020 les tarifs suivants :

▪ **2.1 location de bennes :**

<b>PRESTATIONS DE LOCATION DE BENNES</b>	
location de bennes à déchets 20m <sup>3</sup>	51.33 € par mois par benne
location de bennes à déchets à capot fixe 30 m <sup>3</sup>	73.33 € par mois par benne
location de bennes à volets de 12 m <sup>3</sup>	61.05 € par mois par benne

Il n'y a pas de modification des coûts de location de bennes par rapport aux tarifs de l'année 2019.

▪ **2.2 transport de bennes ou compacteurs :**

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2019</b>
transport de bennes à déchets ou de compacteur	3.36 € / kilomètres	2.83 € / kilomètres

▪ **2.3 traitement des déchets d'activités :**

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2019</b>
ordures ménagères assimilées ou DIB non valorisables	157.22 €	150.28 €
déchets valorisables et non valorisables assimilés en mélange	144.49 €	138.04 €
déchets valorisables en mélange	70.07 €	/
déchets recyclables assimilés en flux unique	0 €	0 €
déchets verts	32.28 €	31.06 €
bois	63.64 €	61.23 €

Le traitement des déchets collectés en flux unique (par conteneurs, bennes ou autres) ne fera pas l'objet d'une facturation dès lors qu'ils seront collectés séparément.

**3. PRESTATIONS DE NETTOYAGE POUR LES PROFESSIONNELS DE COMPACTEURS, DE BENNES OU DE CONTENEURS**

Dans le cadre de ses missions, le Service Prévention et de Gestion des Déchets est amené à nettoyer les matériels de collecte des professionnels, soit à la demande de ces derniers, ou par mesure de salubrité en raison d'un manque d'entretien de ces matériels par le professionnel.

Les prestations de nettoyage pour les professionnels de compacteurs ou de conteneurs, comportent le nettoyage de compacteurs ou de bennes et le nettoyage de conteneurs.

Pour les prestations de nettoyage des matériels de collecte, il est proposé pour 2020 les tarifs suivants :

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2019</b>
nettoyage d'un compacteur ou d'une benne	21.36 € par nettoyage	19.19 € par nettoyage
nettoyage d'un conteneur	8.41 € par nettoyage	7.77 € par nettoyage

**4. PRESTATIONS DE COLLECTE PONCTUELLES LORS DE MANIFESTATIONS**

Lors de manifestations grand public, le Service Prévention et de Gestion des Déchets est sollicité afin de mettre à disposition des contenants, et effectuer des opérations de collecte des déchets générés par cette activité.

Les prestations de collecte lors des manifestations comportent la location de conteneurs à déchets, la location de bennes à déchets et la collecte et le traitement des déchets.

**RODEZ AGGLOMERATION Communauté d'agglomération**  
**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2019**

Pour les prestations de collecte ponctuelles lors de manifestations, il est proposé pour 2020 les tarifs suivants :

▪ **4.1 location de conteneurs à déchets :**

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2019</b>
bacs 360 litres	12.55 € par semaine	12.35 € par semaine
bacs 770 litres	15.07 € par semaine	14.83 € par semaine

▪ **4.2 location de bennes à déchets :**

<b>PRESTATIONS DE LOCATION PONCTUELLES DE BENNES LORS DE MANIFESTIONS</b>	
location de bennes à déchets	9 € par jour

Il n'y a pas de modification des coûts de locations ponctuelles de bennes par rapport aux tarifs de l'année 2019. Au-delà de 5 jours de location, le tarif mensuel 2.1 de location auprès des professionnels, est applicable.

▪ **4.3 collecte et de traitement des déchets de la manifestation :**

	<b>Tarifs 2020</b>	<b>Tarifs 2019</b>
bacs 360 litres déchets résiduels	7.57 € / bac collecté	7.45 € / bac collecté
bacs 770 litres déchets résiduels	11.37 € / bac collecté	11.19 € / bac collecté
bacs 340 litres déchets recyclables	4.19 € / bac collecté	4.12 € / bac collecté
bacs 770 litres déchets recyclables	4.25 € / bac collecté	4.18 € / bac collecté

Vu l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la compétence obligatoire de Rodez agglomération « Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés - Collecte des déchets ménagers, en porte à porte pour les ordures ménagères recyclables et non recyclables, et en apport volontaire en déchetteries pour les encombrants ménagers, déchets de jardinage, déchets domestiques spéciaux. Collecte étendue aux déchets professionnels s'ils sont assimilables, par leurs natures et par leurs volumes, aux déchets ménagers. Adhésion au SYDOM Aveyron en matière de traitement dédits déchets » ;

Vu la compétence obligatoire de Rodez agglomération « Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés - Définition d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés » ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2224-13 à L.2224-17-1 et L.2333-78.

**Le Bureau de Rodez agglomération, réuni pour orientation le 3 Décembre 2019, a émis un avis favorable sur le projet de délibération présenté.**

**Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le Conseil de Rodez agglomération, à l'unanimité :**

- **approuve les tarifs 2020 pour :**
  - **les prestations de collecte auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale ;**
  - **les prestations de collecte auprès des professionnels par bennes ou par compacteurs ;**
  - **les prestations de nettoyage auprès des professionnels, de compacteurs ou de conteneurs ;**
  - **les prestations de collectes ponctuelles lors de manifestations ;**
- **autorise M. le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Signé par M. Christian TEYSSEBRE  
Affiché le 19-12-2019  
Dématérialisé

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

SERVICE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS - TARIFICATIONS

Objet de l'acte : 2020 DES PRESTATIONS DE COLLECTE DE DECHETS AUPRES DES  
PROFESSIONNELS

.....  
Date de décision: 17/12/2019

Date de réception de l'accusé 19/12/2019

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 191217291DL

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20191217-191217291DL-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .6 .1

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine prive

décisions en matière de tarifs

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 191217-291-DL - Déchets - Tarifs 2020.pdf ( 99\_DE-012-241200187-  
20191217-191217291DL-DE-1-1\_1.pdf )